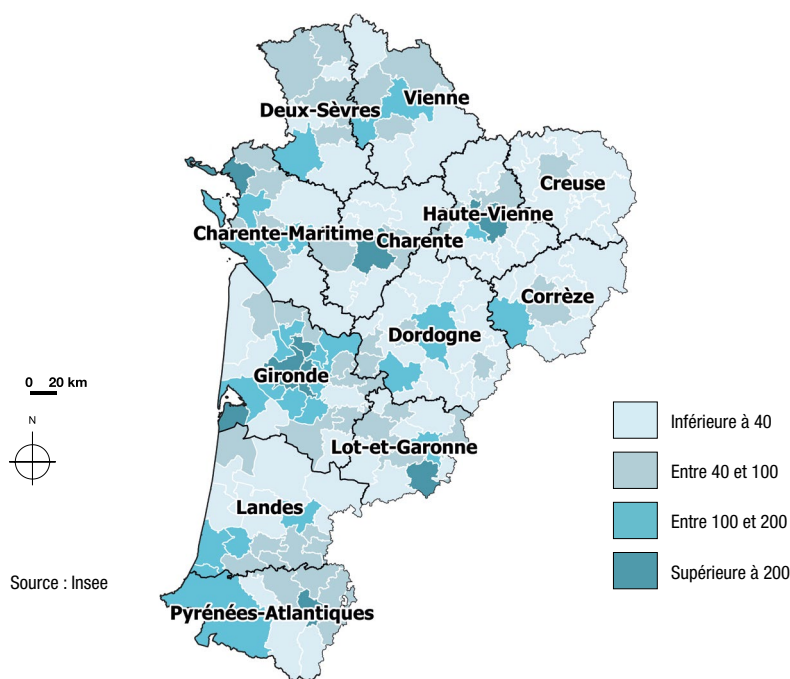


L'atlas du logement et des territoires

Édition 2021

Nouvelle-Aquitaine

→ Densité de population par EPCI en 2019



🔍 Chiffres clés de la région en 2019

Un vaste territoire, avec une faible densité démographique
71 hab/km² contre 120 au niveau national

Un parc de logements sociaux peu développé
11 % des résidences principales contre 17 % au niveau national

Un parc social plus jeune que la moyenne
34 ans contre 39 ans au niveau national

Un faible taux de logements sociaux énergivores
12 % contre 19 % au niveau national

Un coût des rénovations thermiques financées par l'Eco-Prêt élevé
43 k€ au logement contre 37 k€ au niveau national

→ Chiffres socio-démographiques en 2019

Département	Nombre d'habitants	Densité de population au km ²	Variation de la population sur 10 ans	Dont contribution du solde naturel	Dont contribution du solde migratoire	% population de moins de 20 ans	% population de 60 ans et plus	Taux de chômage au T4 2020	Taux de pauvreté 2018*
Charente	349 878	59	-0,5 %	-2,1 %	1,6 %	20,7 %	33,1 %	7,5 %	15,0 %
Charente-Maritime	650 757	95	4,6 %	-3,0 %	7,5 %	20,1 %	35,9 %	8,0 %	12,8 %
Corrèze	239 470	41	-1,7 %	-4,6 %	2,9 %	20,1 %	35,4 %	6,4 %	13,1 %
Creuse	115 555	21	-6,1 %	-8,6 %	2,5 %	17,8 %	39,4 %	7,0 %	18,7 %
Dordogne	411 528	45	-0,6 %	-4,9 %	4,3 %	18,9 %	37,6 %	7,9 %	16,3 %
Gironde	1 636 085	153	12,9 %	3,0 %	9,9 %	23,4 %	25,3 %	7,5 %	12,6 %
Landes	414 728	45	7,9 %	-1,5 %	9,4 %	20,9 %	33,0 %	7,6 %	11,8 %
Lot-et-Garonne	330 756	62	-0,1 %	-1,9 %	1,8 %	21,3 %	33,9 %	7,9 %	17,0 %
Pyrénées-Atlantiques	685 441	90	4,9 %	-1,0 %	5,9 %	21,1 %	31,3 %	6,6 %	12,3 %
Deux-Sèvres	374 608	62	1,4 %	-0,5 %	1,9 %	22,8 %	30,9 %	5,6 %	12,3 %
Vienne	438 390	63	2,6 %	0,8 %	1,8 %	23,3 %	28,9 %	6,3 %	14,3 %
Haute-Vienne	371 228	67	-1,3 %	-1,2 %	-0,1 %	21,3 %	32,1 %	7,2 %	15,5 %
Nouvelle-Aquitaine	6 018 424	71	4,8 %	-0,8 %	5,6 %	21,6 %	31,1 %	7,2 %	13,6 %
France métropolitaine	65 123 843	120	3,8 %	3,1 %	0,7 %	23,8 %	26,8 %	7,8 %	14,6 %

Source : Insee, calculs Banque des Territoires

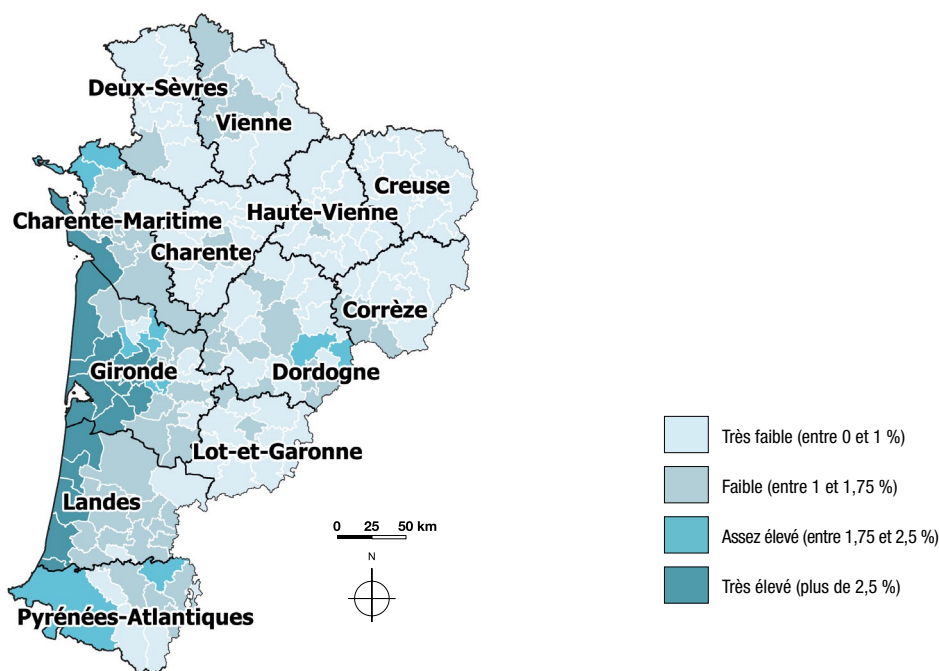
* Les termes suivis d'un astérisque sont définis dans la note méthodologique en dernière page.

→ Chiffres sur le parc de logements en 2019

	Nombre de logements	Nombre de résidences principales	Taux de logements sociaux*	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Moyenne annuelle de la construction neuve sur 10 ans	Construction en 2019
Départements							
Charente	198 242	164 552	10 %	10,6 %	83 %	1 383	1 179
Charente-Maritime	436 869	308 933	10 %	7,1 %	77 %	5 653	7 173
Corrèze	154 657	114 178	9 %	11,1 %	78 %	938	857
Creuse	88 728	57 457	10 %	15,5 %	86 %	305	192
Dordogne	260 245	195 896	7 %	10,3 %	84 %	1 942	1 992
Gironde	872 327	740 536	14 %	6,2 %	62 %	16 642	16 419
Landes	259 512	188 793	7 %	6,6 %	73 %	3 939	5 440
Lot-et-Garonne	186 511	153 367	7 %	11,5 %	80 %	1 276	1 543
Pyrénées-Atlantiques	409 790	320 924	11 %	8,1 %	51 %	5 485	5 438
Deux-Sèvres	195 051	167 962	9 %	9,1 %	86 %	1 381	1 069
Vienne	241 951	204 488	13 %	9,6 %	74 %	1 956	1 747
Haute-Vienne	220 762	182 194	14 %	9,7 %	66 %	1 383	1 350
Nouvelle Aquitaine	3 524 646	2 799 280	11 %	8,5 %	71 %	42 282	44 399
France métropolitaine	35 309 850	28 999 669	17 %	8,1 %	55 %	404 059	415 727
8 principaux EPCI							
Bordeaux Métropole	428 724	392 315	21 %	5,4 %	39 %	9 674	8 914
CA du Pays Basque	204 804	150 374	12 %	5,8 %	41 %	3 376	3 611
CU Limoges Métropole	117 229	105 244	20 %	7,7 %	46 %	843	851
CU du Grand Poitiers	107 211	95 902	17 %	7,6 %	56 %	999	843
CA de la Rochelle	102 328	85 982	21 %	6,1 %	57 %	2 102	2 876
CA Pau Béarn Pyrénées	95 134	81 144	16 %	12,4 %	39 %	1 084	842
CA Royan Atlantique	82 037	42 492	4 %	4,7 %	74 %	1 109	1 702
CA du Grand Angoulême	75 365	67 512	16 %	8,6 %	71 %	656	584
8 principaux EPCI	1 212 832	1 020 964	17 %	7 %	47 %	19 843	20 223

Source : Insee, SDES Sit@del2, calculs Banque des Territoires

→ Taux de construction par EPCI (en moyenne sur la période 2010-2019)*



Source : SDES, Sit@del2, calcul Banque des Territoires

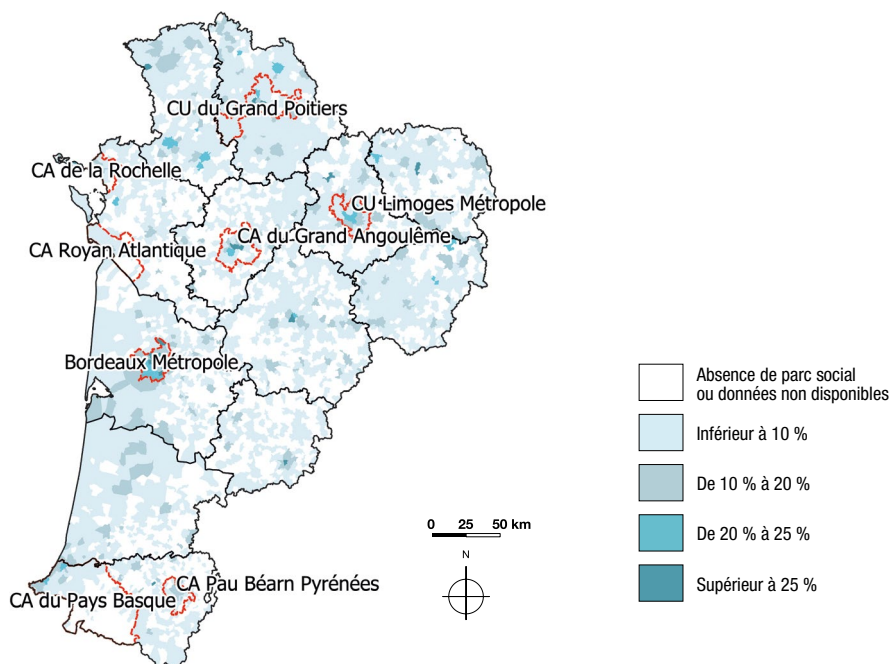


→ Chiffres sur le parc de logements sociaux en 2019

	Nombre de logements sociaux	Logements sociaux mis en location*	Logements démolis	Ventes à des personnes physiques	Taux de logements vacants*	Taux de logements individuels	Loyer moyen (en €/m ² /mois)*	Âge moyen du parc social	Taux de logements éconergivores (E,F,G)*
Charente	16 066	170	0	23	3,7 %	21 %	5,2	40	14 %
Charente-Maritime	29 536	614	13	63	1,8 %	24 %	5,5	33	7 %
Corrèze	9 829	69	21	29	3,7 %	34 %	4,9	33	38 %
Creuse	5 542	0	24	6	9,1 %	30 %	4,6	43	28 %
Dordogne	14 256	119	29	4	7,3 %	41 %	5,2	35	18 %
Gironde	106 677	3 298	131	400	1,3 %	21 %	6,0	29	6 %
Landes	13 617	504	0	21	1,6 %	40 %	5,3	28	7 %
Lot-et-Garonne	11 276	138	0	70	2,0 %	29 %	5,2	33	9 %
Pyrénées-Atlantiques	36 819	920	0	32	2,2 %	7 %	5,7	33	5 %
Deux-Sèvres	15 665	216	96	73	3,3 %	50 %	5,1	35	31 %
Vienne	25 600	111	3	78	4,1 %	30 %	5,3	39	22 %
Haute-Vienne	26 183	313	38	24	4,5 %	11 %	5,1	45	14 %
Nouvelle Aquitaine	311 066	6 472	355	823	2,7 %	24 %	5,6	34	12 %
France métropolitaine	4 984 246	72 470	9 487	12 069	2,8 %	15 %	5,9	39	19 %
Bordeaux Métropole	82 135	2 250	131	306	1,4 %	12 %	6,1	31	6 %
CA du Pays Basque	18 560	677	0	25	1,2 %	4 %	5,9	30	4 %
CU Limoges Métropole	21 181	305	0	22	4,5 %	9 %	5,2	45	10 %
CU du Grand Poitiers	16 509	54	2	36	5,1 %	19 %	5,4	38	12 %
CA de la Rochelle	17 854	484	0	33	1,6 %	16 %	5,7	34	3 %
CA Pau Béarn Pyrénées	13 037	154	0	6	2,3 %	7 %	5,6	36	5 %
CA Royan Atlantique	1 836	64	0	0	1,4 %	26 %	5,6	21	4 %
CA du Grand Angoulême	11 106	148	0	12	3,7 %	15 %	5,2	40	8 %
8 principaux EPCI	182 218	4 136	133	440	2,3 %	12 %	5,8	34	7 %

Source : SDES, RPLS (hors habitat spécifique), calculs Banque des Territoires

→ Taux de logements sociaux par commune en 2019





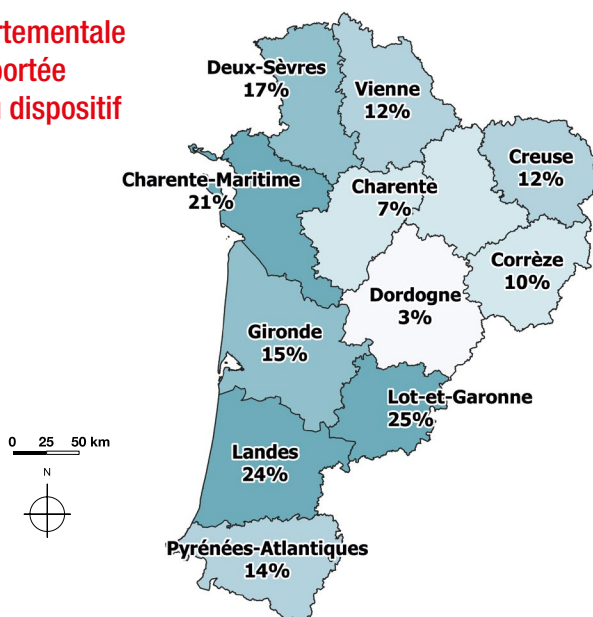
→ Impact de l'Eco-Prêt en matière de rénovation thermique du logement social, depuis son lancement

Département	Nombre de logements rénovés grâce à l'Eco-Prêt depuis son lancement	Montant total de travaux de rénovation engagé grâce à l'Eco-Prêt depuis son lancement	Economies annuelles induites (estimées en tonnes de CO ₂)	Prix de revient moyen au logement d'une rénovation financée par l'Eco-Prêt	Part de l'Eco-Prêt dans le plan de financement moyen au logement
Corrèze	677	24 M€	1 768	26 k€	46%
Creuse	604	19 M€	1 114	38 k€	41%
Charente	424	13 M€	698	44 k€	32%
Charente-Maritime	2 331	89 M€	3 583	41 k€	33%
Dordogne	232	6 M€	686	39 k€	34%
Gironde	6 724	247 M€	11 050	50 k€	29%
Landes	1 101	60 M€	2 922	52 k€	23%
Lot-et-Garonne	1 310	43 M€	2 449	34 k€	38%
Pyrénées-Atlantiques	1 082	29 M€	1 998	29 k€	44%
Deux-Sèvres	1 663	58 M€	3 028	36 k€	35%
Vienne	1 733	77 M€	3 018	56 k€	25%
Haute-Vienne	1 269	39 M€	1 645	40 k€	33%
Nouvelle-Aquitaine	19 150	703 M€	33 961	43 k€	32%
France métropolitaine	424 250	14 523 M€	808 317	37 k€	36%

Sources : Banque des Territoires (opérations de rénovation financées par l'Eco-Prêt, signées de 2009 à 2020).

Les données relatives au prix de revient moyen au logement et à la part de l'Eco-Prêt dans les plans de financement ont été calculées sur la base des données Eco-Prêt 2015-2020.

→ Mobilisation départementale de l'Eco-Prêt, rapportée au parc éligible au dispositif



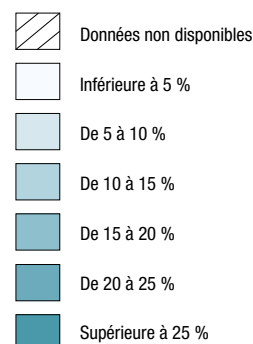
Part du parc social éligible (D-E-F-G) rénovée grâce à l'Eco-Prêt

13 % (15 %)

Part du parc énergivore (E-F-G) rénovée grâce à l'Eco-Prêt

29 % (26 %)

📌 Note : moyenne régionale en rouge comparée à la moyenne France métropolitaine entre parenthèses en bleu.



Source : Banque des Territoires, SDES (RPLS 2011 et 2015)

📌 Note : la répartition des logements sociaux par étiquette énergie en 2010 a été estimée en croisant le nombre de logements sociaux par département issu de la base RPLS 2011 avec la répartition départementale par étiquette énergie issue de la RPLS 2015

Avertissement : Cette publication a été réalisée à titre indépendant par le service des études de la direction des prêts de la Banque des Territoires. La Banque des Territoires et a fortiori la Caisse des Dépôts ne sont en aucun cas responsables de la teneur des informations contenues dans celle-ci.**Découpage géographique :** Insee, découpage au 1^{er} janvier 2021.**Note méthodologique :** EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale. **Taux de pauvreté :** proportion d'individus dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian. Cette édition reprend les taux de 2018. **Taux de logements sociaux :** nombre de logements sociaux (base RPLS) rapporté au nombre de résidences principales (Insee). Non comparable au taux de l'article 55 de la loi SRU. **Taux de vacance (tableau p.2) :** rapport entre le nombre de logements vacants et le nombre total de logements. **Loyer :** calculé au m² de surface habitable (loyer du logement, hors loyers annexes). **Logements mis en location :** logements loués pour la première fois au cours de l'année 2019 par le bailleur social. **Taux de vacance (tableau p.3) :** rapport entre le nombre de logements sociaux vacants et le nombre de logements sociaux loués ou vacants. **Logements énergivores :** logements classés en étiquette énergétique E, F ou G au sens du diagnostic de performance énergétique (DPE). **Prix de revient au logement (p.4) :** coût total, en euro, d'une opération donnée, ramené au logement. Cela équivaut à la somme des ressources mobilisées pour le financement de cette opération.

Site de Bordeaux
38, rue de Cursol - CS 61530
33081 Bordeaux cedex
Tél.: 05 56 00 01 60

Site de Limoges
Immeuble Cassiopée - 26, rue Atlantis
CS 16983 - 87068 Limoges cedex 3
Tél.: 05 55 10 06 00

Site de Poitiers
Immeuble Capitole V - 14, boulevard
Chasseigne - 86036 Poitiers cedex
Tél.: 05 49 60 36 00

Antenne de Pau
238, boulevard de la Paix
64000 Pau
Tél.: 05 59 16 11 11



Septembre 2021

Cette publication est extraite de l'Atlas national disponible sur demande : etudesbanquedesterr@caissedesdepots.fr

Directeur de la publication : Kosta Kastiridis, directeur des prêts de la Banque des Territoires.**Responsable de la rédaction :** Guillaume Gilquin, responsable du service des études.**Auteur :** Paul Schilling et Baptiste Sion, chargés d'études.

banquedesterritoires.fr



@BanqueDesTerr